

Note de service

Destinataires : Partenaires d'Emploi Ontario pour la prestation de services

Expéditrice : Cordelia Abankwa, sous-ministre adjointe
Division de l'emploi et de la formation
Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des
compétences

Date : 13 juillet 2021

Objet : **Refonte de Deuxième carrière – Lancement de la phase 2**

Chers partenaires d'Emploi Ontario pour la prestation de services,

La pandémie de COVID-19 a laissé de nombreuses personnes sans emploi ou, pour d'autres, diminué les occasions de trouver du travail. Le gouvernement de l'Ontario accorde toujours la priorité au soutien des travailleurs et travailleuses mis à pied qui souhaitent se recycler en vue d'une nouvelle carrière. Ainsi, au moyen du programme Deuxième carrière, on continue d'aider les travailleurs et travailleuses dans cette situation qui veulent suivre une formation relative à des emplois en demande à payer leurs droits de scolarité et leurs frais de subsistance.

Depuis la mise en œuvre de la première phase de la refonte en décembre 2020, le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences a poursuivi ses efforts dans le but d'améliorer le programme Deuxième carrière.

Aujourd'hui, le gouvernement a annoncé le lancement de la deuxième phase (phase 2) de la refonte de Deuxième carrière, dans le cadre de laquelle on apportera des modifications

supplémentaires au programme, modifications qui permettront d'offrir davantage de soutien aux participants dans leur cheminement vers une nouvelle carrière.

Comme vous le savez sans doute grâce aux séances de formation des dernières semaines, parallèlement aux changements mis en œuvre à la phase 1, la phase 2 de la refonte comprendra l'apport des améliorations clés suivantes au programme :

- Un nouveau modèle de financement visant à simplifier le processus de demande, ce qui permettra de déterminer :
 - les montants du soutien financier accordé aux clients, en combinant les coûts réels et les tarifs forfaitaires, dans la mesure du possible, et en se fondant sur les besoins;
 - les montants de soutien financier mis à jour en fonction du coût de la vie actuel.
- Une expérience client améliorée grâce à la simplification du processus de demande, notamment :
 - des formulaires de demande en formats PDF mis à jour;
 - un projet pilote visant à évaluer un nouveau portail numérique permettant d'accéder aux demandes en ligne.

On s'attend à ce que les changements apportés dans le cadre de la deuxième phase améliorent l'expérience des participants et la facilité avec laquelle ils peuvent accéder au programme, puisqu'ils réduiront le fardeau administratif et permettront au programme de répondre de façon plus efficace aux demandes des participants.

Les personnes intéressées par le programme Deuxième carrière peuvent communiquer avec leur fournisseur de services d'Emploi Ontario pour y avoir accès. De même, pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les documents, les formulaires et les questions et réponses en lien avec le programme, qui seront affichés sur la [page Deuxième carrière](#) d'Espace Partenaires Emploi Ontario. Si vous avez des questions, veuillez les adresser à votre conseiller ou conseillère en emploi et en formation ou à votre gestionnaire de système de services.

Des renseignements supplémentaires sur la troisième phase de la refonte seront fournis plus tard cette année.

Nous vous remercions de maintenir votre engagement à aider les personnes qui cherchent un emploi, les employeurs et vos collectivités locales.

Cordialement,

Original signé par :

Cordelia Abankwa

Sous-ministre adjointe

Division de l'emploi et de la formation

c. c. : David Carter-Whitney, sous-ministre adjoint, Division des politiques et des innovations relatives à la main-d'œuvre